

COMITÉ DIRECTEUR

Président :

Prof. J.-N. Despland, FBM UNIL ; Psychiatre psychothérapeute FMH ; IUP (DP CHUV) ; membre de l'EFPP Suisse romande

Dr N. de Coulon, Psychiatre psychothérapeute FMH ; membre de la SSPsa, de l'EFPP Suisse romande et de l'ARPAG

Dr M. Gilbert, MER, IP, SSP UNIL ; Psychologue ; membre de l'ARPAG

Dr L. Michel, PD, MER, FBM UNIL ; Psychiatre psychothérapeute FMH ; IUP (DP CHUV) ; membre de la SSPsa, de l'EFPP Suisse romande et de l'ARPAG

L. Nobs, Psychologue psychothérapeute FSP ; membre de la SSPsa et de l'EFPP Suisse romande

L. Schild-Paccaud, Psychologue psychothérapeute FSP ; Centre de Consultation Psychiatrique et Psychothérapique (DP CHUV) ; membre de l'ASREEP, Société de la NLS

Dr D. Söderström, Psychiatre psychothérapeute FMH ; Directeur médical, Fondation de Nant, secteur psychiatrique de l'Est Vaudois ; membre de l'EFPP Suisse romande

Dr G. Winterhalter, Psychiatre psychothérapeute FMH ; Médecin adjoint, Fondation de Nant, secteur psychiatrique de l'Est Vaudois ; membre de l'EFPP Suisse romande

R. Panchaud, Infirmier en psychiatrie, spécialiste clinique ; Directeur des soins, Fondation de Nant, secteur psychiatrique de l'Est Vaudois ; membre de l'ARPAG

Sr R. Seidl, Psychiatre psychothérapeute de l'enfant et de l'adolescent FMH ; membre de l'ASREEP, Société de la NLS

C. Krähenbühl, psychologue psychothérapeute FSP ; Responsable régionale Venoge-Lac, Office de Psychologie scolaire ; membre de l'ARPAG et de l'EFPP suisse romande

FINANCE

Finance d'inscription : CHF 5'800.-

Ce montant couvre les groupes de paroles, l'enseignement théorique, les ateliers, les séminaires de lecture, l'encadrement et l'évaluation du mémoire (à l'exclusion de la formation indépendante).

Délai d'inscription : 15 octobre 2008

LIEU

Département de Psychiatrie CHUV, Lausanne

Université de Lausanne, site de Dorigny

RENSEIGNEMENTS

Sacha Roulin, assistant-doctorant à l'Institut de Psychologie, UNIL, coordinateur

Adresse e-mail : psypsy@unil.ch



NOVEMBRE 2008 - OCTOBRE 2010

certificat en psychanalyse et psychopathologie clinique

PUBLIC CONCERNÉ

- Médecins
- Psychologues
- Professionnels intervenant dans le champ de la santé mentale

Les candidats doivent être au bénéfice de 2 ans d'expérience pratique professionnelle préalable dans le champ de la santé mentale.

PÉRIODE ET HORAIRE

Groupes de parole : 22.5 heures réparties entre janvier 2009 et janvier 2010

Enseignement théorique : les jeudis après-midi de mars à juin 2009 et de février à juin 2010

Ateliers : 27 heures réparties en soirée et le samedi matin entre janvier 2009 et juin 2010

Séminaires de lecture : 27 heures réparties en soirée entre janvier 2009 et juin 2010

Institut Universitaire de Psychothérapie du Département de Psychiatrie CHUV (IUP DP)

Faculté de biologie et de médecine (FBM), Université de Lausanne
Institut de Psychologie, Faculté des sciences sociales et politiques (IP SSP), Université de Lausanne

PRÉSENTATION

La deuxième édition de ce certificat de formation continue en psychanalyse et psychopathologie clinique a pour objectif d'introduire les participants à la psychanalyse, afin de promouvoir la pratique dans le champ de la santé mentale. Il vise à développer le savoir et le savoir-faire des participants, de manière à enrichir la pratique des soins et à favoriser le développement de collaborations interprofessionnelles. Pour les médecins et les psychologues, il constitue la première étape d'une formation approfondie centrée sur une pratique clinique orientée par la psychanalyse.

OBJECTIFS

- Acquérir les notions théoriques de base en psychanalyse et psychopathologie clinique
- Apprendre à construire et à présenter un cas, sous l'angle de la psychanalyse
- Connaître les bases des différentes modalités d'intervention orientées par la psychanalyse dans le champ de la santé mentale
- Confronter son identité de thérapeute à celle des autres dans un cadre d'analyse groupale



PROGRAMME

Le programme de formation se compose de six entités pour un total de 234.5 heures.

> Groupes de parole (22.5 heures)

Les participants interrogeront, dans le cadre d'un dispositif d'analyse en grand et petit groupe, leur pratique, leur identité professionnelle et leur trajectoire individuelle.

> Enseignement théorique (120 heures)

L'enseignement théorique de base est composé de quatre volets :

- éléments de métapsychologie (histoire des concepts, l'inconscient, résistance et transfert, psycho-sexualité, etc.)
- psychopathologie et évaluation clinique (thématique conflictuelle, mécanismes de défense, organisation de personnalité)
- dispositifs psychanalytiques (théorie du cadre, objectifs, indications)
- nosologie psychiatrique et psychanalyse (troubles de la personnalité, troubles de l'humeur, schizophrénie, autisme, etc.)

> Séminaires de lecture (27 heures)

Les participants suivent des séminaires de lecture sur des thèmes choisis en rapport avec les concepts présentés dans le cadre de l'enseignement théorique.

> Ateliers (27 heures)

Les participants s'inscrivent à des ateliers de présentation de cas.

> Formation indépendante (30 heures)

La formation indépendante permet aux participants d'approfondir certains aspects de la formation. L'organisation de cette activité revient aux participants sur la base du programme offert par les institutions et sociétés partenaires de la présente formation.

> Présentations des sociétés psychanalytiques (8 heures)

Les participants sont informés du fonctionnement des sociétés de psychanalyse impliquées dans le certificat.

MÉMOIRE

Le certificat est sanctionné par la rédaction et la soutenance d'un mémoire comprenant la présentation d'une étude de cas approfondie.

La réalisation du mémoire est évaluée à 90 heures de travail.

CERTIFICATION

Le certificat de formation continue en psychanalyse et psychopathologie clinique est délivré lorsque les participants ont satisfait à l'ensemble des exigences du programme de formation. Il correspond à l'acquisition de 17 crédits ECTS.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter le bulletin d'inscription, une lettre de motivation, un CV avec un descriptif des diplômes obtenus (joindre copies) ainsi qu'une description de l'expérience professionnelle effectuée dans le champ de la santé mentale.

Il est à retourner au plus tard le 15 octobre 2008 au Centre de formation continue de l'Université de Lausanne.

Le nombre d'inscriptions est limité.

FORMATION EN PARTENARIAT AVEC

- Association Romande pour la Psychothérapie Analytique de Groupe (ARPAG)
- ASREEP, Société de la NLS (Nouvelle Ecole Lacanienne-New Lacanian School)
- Fédération Européenne de Psychothérapie Psychanalytique, branche Suisse romande (EFPP Suisse romande)
- Fondation de Nant, secteur psychiatrique de l'Est Vaudois
- Société suisse de psychanalyse, Centre de psychanalyse Raymond de Saussure, groupe de Lausanne (SSPsa, CPRS)

